

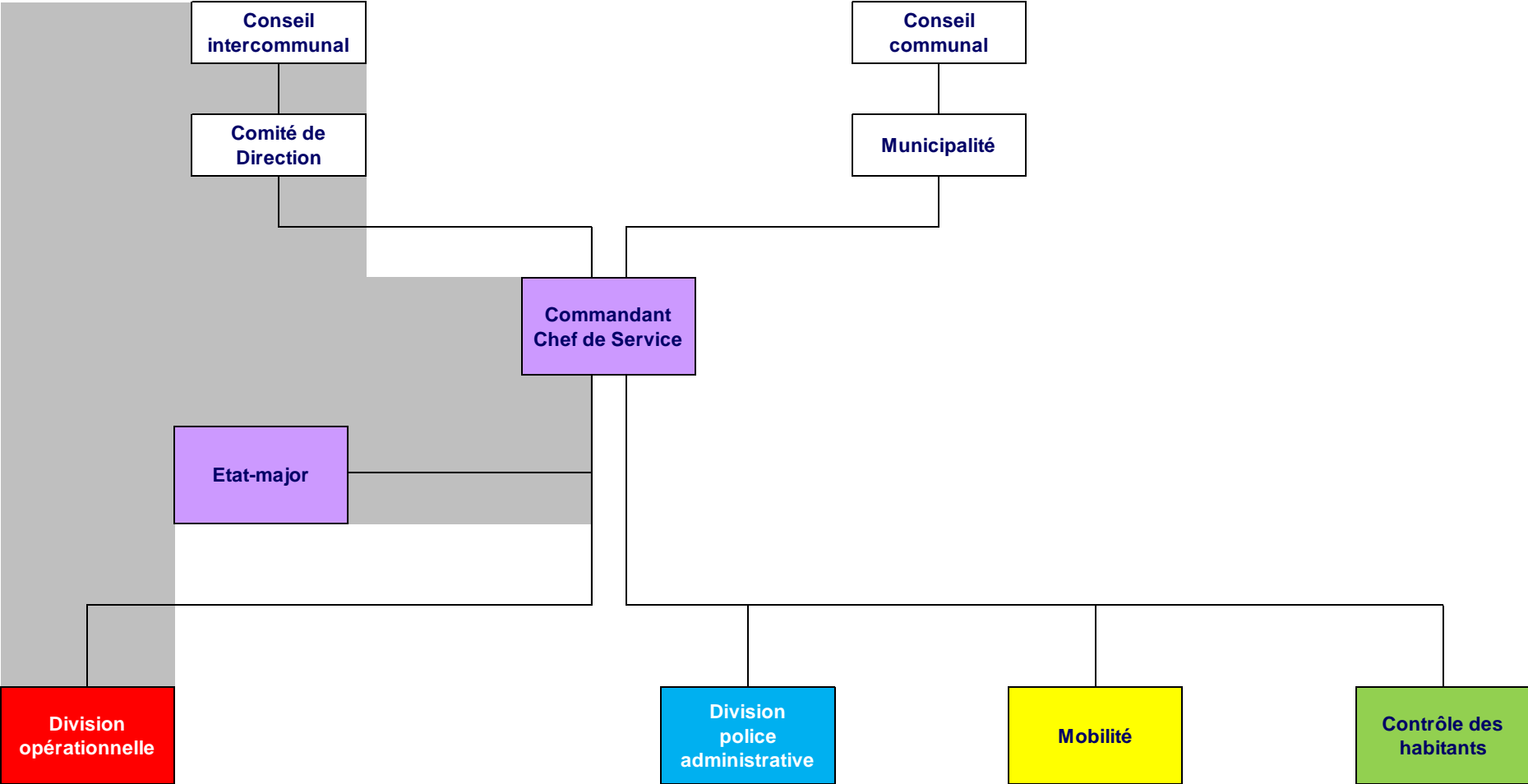
Police Nord Vaudois

Rapport de gestion

2018

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : organisation Police Nord Vaudois



Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2018 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Théophile Schenker
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Jean-Marie Luyet Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat, Président Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Pierre Dessemontet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2018, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 19 juin à Chamblon et 26 septembre à Cheseaux-Noréaz. Lors de ces séances, 3 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les comptes 2017, le budget 2019 et le Règlement des frais d'intervention. Le Président a également procédé à l'assermentation de deux membres.

Missions de la Police Nord Vaudois

La Police Nord Vaudois a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Gestion des objets trouvés

Objectifs généraux

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises
- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2018

Au-delà des événements factuels traités par l'ensemble des collaborateurs du Service de la Sécurité publique, l'année 2018 restera celle de la conclusion d'une nouvelle grille salariale pour notre personnel uniformé. Elle est surtout le fruit d'une excellente collaboration avec le Service des Ressources humaines. S'appuyant sur des facteurs conditionnels liés à des formations certifiantes, nos collaborateurs jouissent d'une clarté optimisée dans les évolutions possibles. Ce travail permet également à la Police Nord Vaudois de se repositionner dans le paysage statutaire des corps de police vaudois.

Détail des activités

Division Opérationnelle - Activité policière régionale

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 9 % des interventions et près de 4 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est en baisse significative en regard de l'année 2017 (voir graphiques ci-après).

Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles étaient liées à des réunions de jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec des incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a continué à mener de nombreuses actions dans le milieu des stupéfiants, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise et la Police des transports CFF.

Le maintien d'une forte visibilité policière, notamment par le biais de patrouilles pédestres, a permis de conserver un relativement bas niveau du sentiment d'insécurité des citoyens et des commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. A l'instar de l'année dernière, nous constatons toujours qu'une offre et une demande pléthoriques de produits stupéfiants, la surpopulation carcérale, ainsi que des compétences légales inadaptées, ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue. De plus, nous avons géré près de 30 manifestations d'ampleur sur le territoire de la PNV. Nous retiendrons les succès des Brandons, de la Fête des Yodleurs et du Triathlon.

Section Police Territoriale - Proximité & Prévention

Durant cette année, l'Unité Proximité & Prévention et l'Unité Sécurité Publique ont, à nouveau, fortement contribué à une présence accrue au centre-ville dans le cadre de l'OP AZUR TENERE. Ces deux entités ont mené plus de 40 patrouilles mixtes avec le personnel de la Police des transports CFF (selon la convention de collaboration). De plus, le poste mobile URBANO a effectué près de 75 sorties dans les quartiers de la ville ainsi que dans les communes partenaires.

Dans le cadre de la poursuite de sa restructuration, la Division Opérationnelle a également vu la consolidation de ses capacités d'accueil et de prise en charge des interventions par la mise en œuvre d'une unité dédiée à la centrale d'engagement et à l'accueil & réception, laquelle a vu ses locaux agrandis et rénovés pour une meilleure prise en charge dans les structures de police.

La prévention scolaire est intervenue auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harmos, ce qui représente 5'432 élèves.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;

- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;
- Fête-Eau-Lac ;
- Fête des Yodleurs ;
- 1^{er} août
- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Marché de Noël Yverdon-les-Bains ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics, les directeurs et doyens des écoles et les parents d'élèves ont été organisées.

Près de 120 enquêtes de police de proximité ou d'approches en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

Observatoire de la sécurité

En 2018, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

La médiation nocturne

Les médiateurs sont au nombre de 17 à fin 2018. Deux nouvelles personnes suivent actuellement une formation pour 2019.

La médiation s'est déroulée 74 fois durant les week-ends, de 22h00 à 02h00.

Près de mille cent personnes ont été approchées par les médiateurs et médiatrices afin d'échanger quelques mots.

Les binômes sont intervenus comme suit :

- à 13 reprises pour des problèmes de personnes avec l'alcool
- 3 fois pour du bruit
- 2 fois pour des problèmes de dépendance avec des stupéfiants
- 13 fois pour des comportements inadaptés à la vie nocturne
- 2 fois auprès de gens laissant leurs déchets
- 13 autres fois pour des motifs divers dont certains comme des bagarres ont nécessité l'appel à la Police (7 fois).

En tout, les médiateurs sont intervenus 46 fois au centre-ville.

Actuellement un coordinateur de la médiation nocturne, rattaché à la PNV, s'occupe de la gestion du groupe conjointement avec JECOS.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

- Conjointement avec les différents responsables religieux (pasteurs, curés, imams, évangélistes, diacres), des synergies sécuritaires se sont mises en place. En 2018 un exercice mettant aux prises les partenaires religieux avec la PNV lors d'événements médiatisés a été fait. Des intervenants professionnels (presse écrite et radio – TV), ont été mandatés afin de jouer le rôle des journalistes. Tous les participants ont apprécié cet exercice les mettant aux prises d'une situation pouvant se produire.
- Avec les bijoutiers-joailliers, les horlogers et la PNV, des interactions ont été développées. Ainsi, la circulation d'information en cas d'événements particuliers a été utilisée plusieurs fois entre les participants. Ces interactions permettent une réactivité aux demandes de ces partenaires.
- En ce qui concerne les agences bancaires de la place, des nouvelles couleurs moins salissantes pour les zones de confidentialité devant les bancomats ont été réalisées. Un communiqué commun pour la promotion de la sécurité a été conçu. Il sera mis en exergue dans le courant de l'année 2019.
- Des interactions avec les pharmaciens ont été faites. Hormis les contacts personnalisés, une information ciblée peut-être distribuée instantanément par la PNV au moyen d'un groupe « WhatsApp ».

D'autres projets ont été approuvés comme :

- En partenariat avec JECOS, de nouveaux développements des prestations personnelles pour les jeunes condamnés par la Commission de Police ont été mis sur pied. L'éducation des jeunes reste le principal objectif de ces mesures.

Unité technique

L'Unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 261'064 kilomètres en 2018, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes ainsi que la mise en place des zones macarons ont induit le changement de près de 500 panneaux en 2018.

L'Unité technique, par son expertise, collabore étroitement à la gestion des nombreux chantiers présents en ville ou sur le territoire de nos communes partenaires.

La gestion du trafic, par la mise en place de radars pédagogiques est également une mission confiée à l'Unité technique (les radars ont été déplacés à 175 reprises).

Ressources humaines

Effectif au 31.12.2018

76.5 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique – Projets & Partenariats - Formation) :

- Commandant – Chef de Service
- 1 officier
- 3 sous-officiers supérieurs
- 1 sous-officier

Division Opérationnelle (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- 3 officiers
- 9 sous-officiers supérieurs
- 26 sous-officiers
- 28 policiers

Personnel en formation

- 4 aspirants de police

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 collaborateur spécialisé

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} mars

Aspirante Pauline Colombini	Académie de police
Aspirant Jérémie Croset	Académie de police
Aspirant Paul Majola	Académie de police
Aspirant Bryan Rigotti	Académie de police

Au 1^{er} octobre

Brigadier Alain Füllemann	Division opérationnelle
---------------------------	-------------------------

Au 1^{er} novembre

Appointé L.-André Petermann	Division opérationnelle
-----------------------------	-------------------------

Promotions – nouvelles fonctions

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2018 à savoir :

A la Division opérationnelle

Au grade de lieutenant

- L'adjudant Michael GROUX, chef de la Section Police Territoriale

Au grade de sergent

- Le brigadier Stève KNABENHANS, remplaçant chef de l'Unité territoriale 1

Au grade de brigadier

- L'appointé Grégoire MAURON
- L'appointé David GRANDJEAN
- L'appointé Jérôme HOLZER

Au grade d'appointé

- L'agent Michaël CARRARD
- L'agente Florence LEHMANN
- L'agent Steve SOTTAZ

Accident et maladie

Quelques 1165 jours maladie et 277 jours accident sont comptabilisés dont 68 résultent d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 6 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **98%** des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

Académie de police

Deux aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de collaborateur spécialisé en logistique. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot. L'engagement de ce personnel fait l'objet d'un retour financier.

Chiffres clés - Statistiques

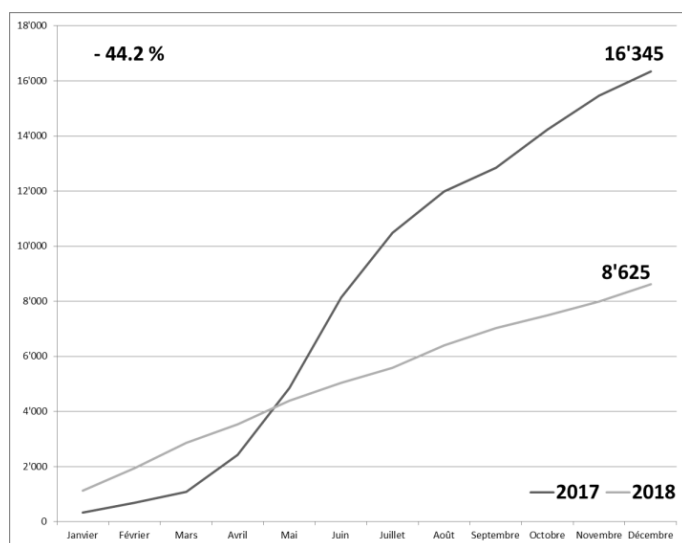
Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2017 et 2018. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, et encore une fois nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière en rue – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé en heures)

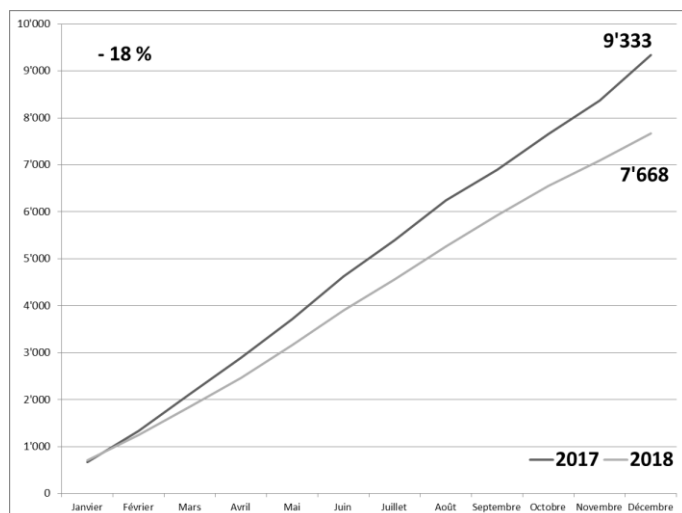


Pour rappel, le nombre d'heures très important de présence en rue en 2017 a été possible grâce au renfort des Polices communales vaudoises dans le cadre de l'Opération AZUR TENERE. Cette haute visibilité a permis de significativement baisser le sentiment d'insécurité.

Par ses seuls moyens et par une priorisation permanente, la PNV a réussi à maintenir une forte visibilité policière en rue, laquelle a permis de garantir le sentiment d'insécurité de la population à un niveau acceptable.

Interventions – 01.01.2017-31.12.2018

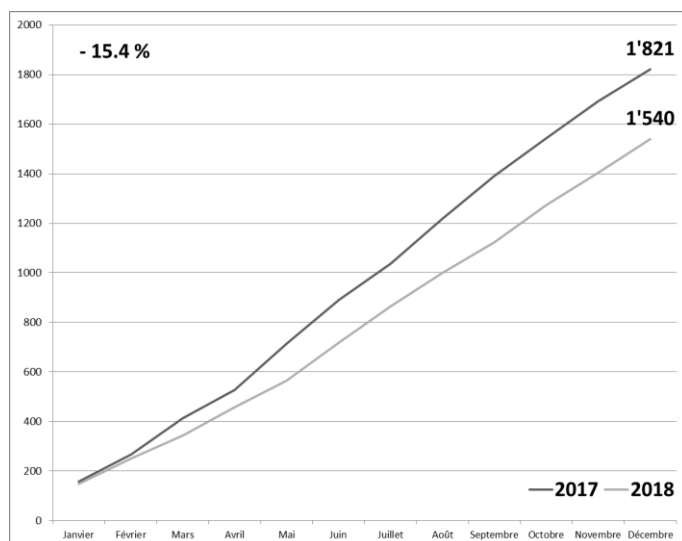
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une nette baisse des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains. Cette baisse peut s'expliquer par un climat sécuritaire favorable, tant au niveau régional que cantonal. L'entrée en fonction du nouveau système d'aide à l'engagement ainsi qu'une adaptation du mode de comptabilisation des interventions expliquent également cette diminution significative.

Plaintes pénales – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)



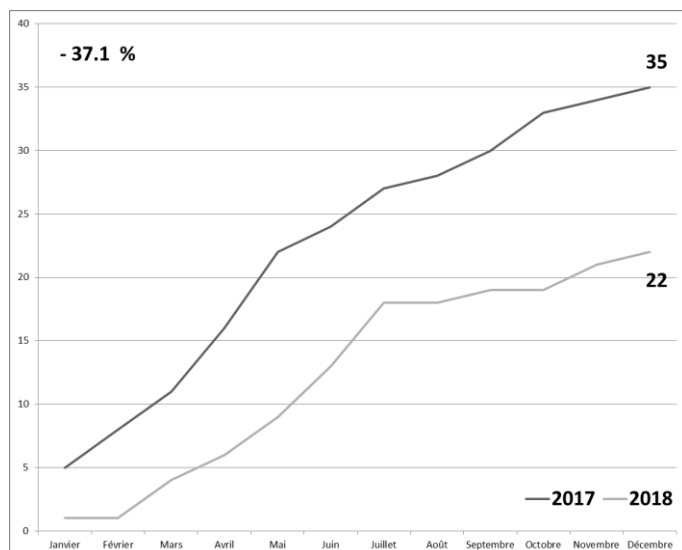
Bien qu'affichant une légère baisse, il convient de préciser que la totalité des plaintes pénales ne représente pas le lieu de résidence des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)

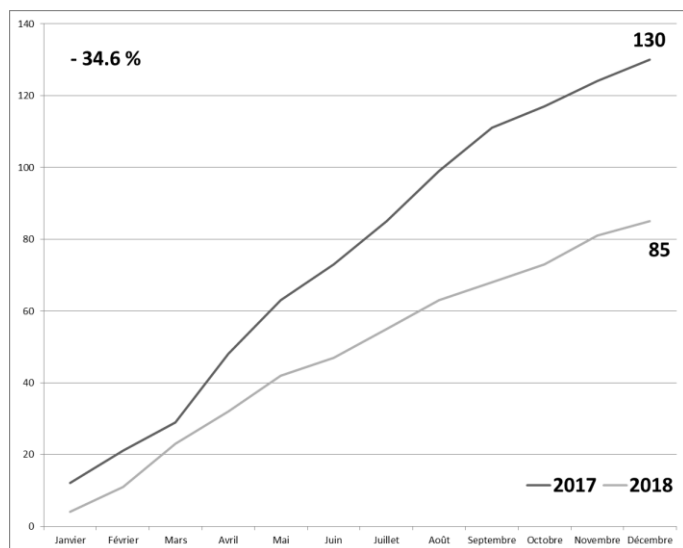


Nous dénotons une nette baisse de ce phénomène, notamment en raison d'arrestations de délinquants locaux et multirécidivistes. Pour mémoire, une part prépondérante des cas 2017 était imputable à une seule et même équipe.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)

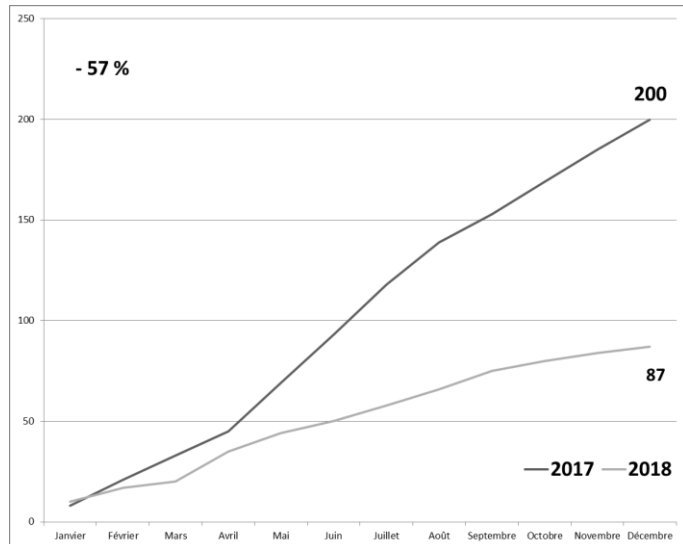


Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

Menaces et injures – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)

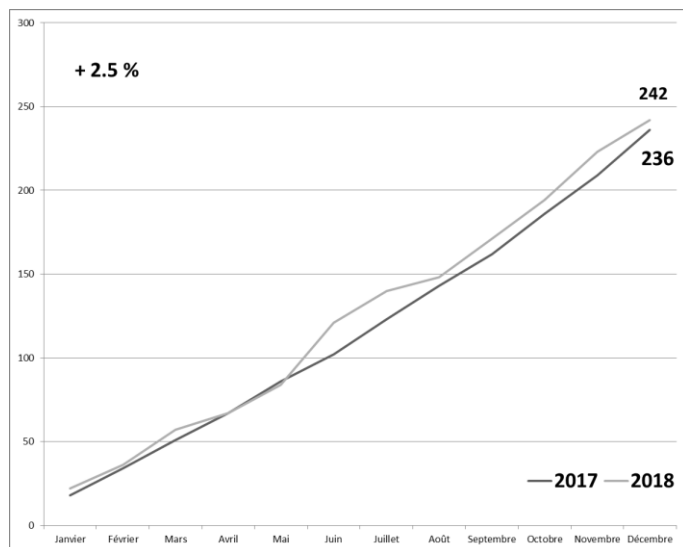


Les chiffres sont clairement en baisse. Ce type d'infractions est dû à la poursuite quasi systématique lorsque les menaces sont proférées à l'encontre de policiers. La présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation semblent avoir permis de réduire le nombre de dénonciations.

CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2017-31.12.2018

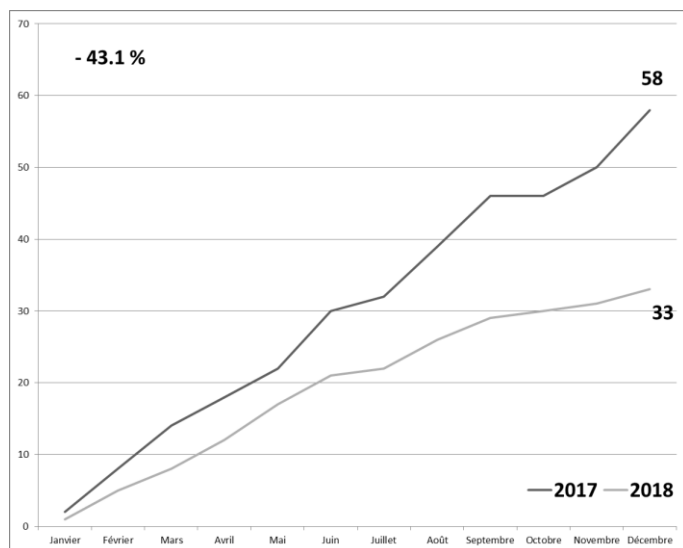
(total mensuel cumulé)



Le maintien à un niveau relativement acceptable du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constaté, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

Vols par introduction clandestine – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)

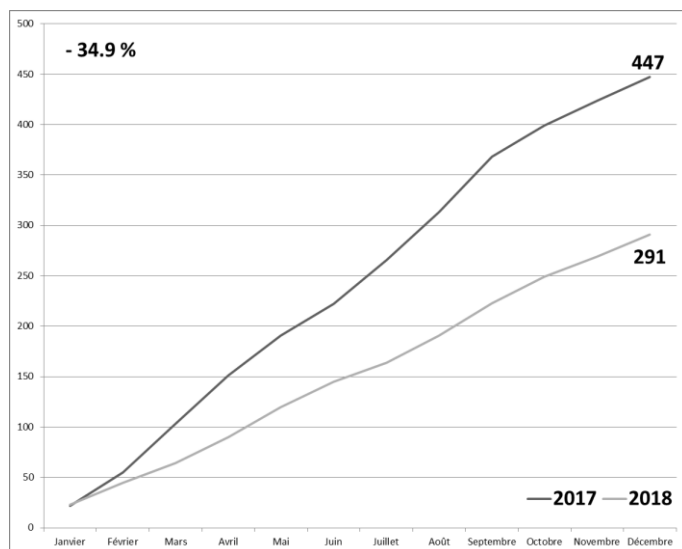


Le phénomène affiche une baisse significative. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé. Les campagnes de prévention semblent porter leurs fruits.

AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommages à la propriété – 01.01.2017-31.12.2018

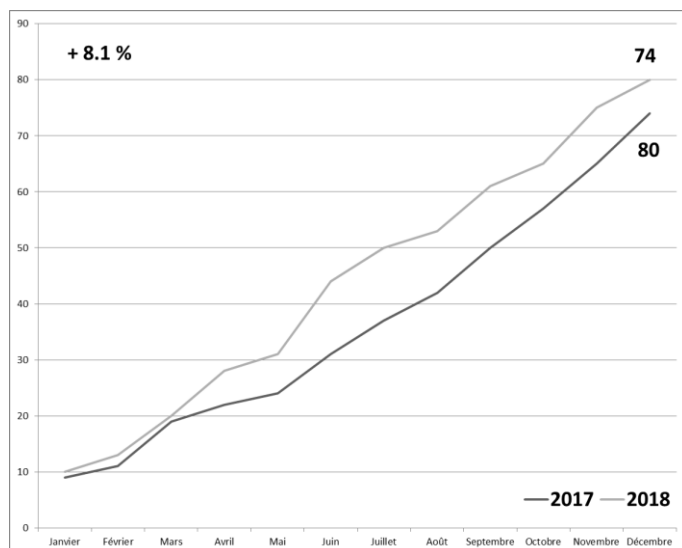
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété affiche une nette baisse. Le maintien d'une forte visibilité policière par des patrouilles pédestres soutenues semble y avoir contribué. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse permanente des phénomènes.

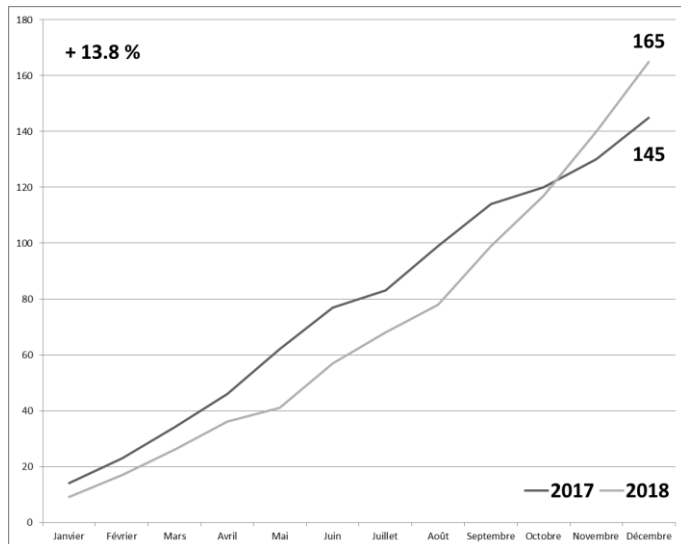
Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2017-31.12.2018

(total mensuel cumulé)



Nous constatons une légère augmentation de ce phénomène en 2018. La fin du dispositif renforcé AZUR TENERE qui a prévalu en 2017 a certainement laissé autant d'opportunités pour les délinquants, ce qui peut expliquer cette hausse de 8,1%. Le vol de téléphones portables et de portemonnaies peut aussi expliquer cette augmentation, puisque s'ils sont volés dans une poche ou un sac à main, on parlera de vol à la tire lequel est généralement pris en charge par une assurance ménage.

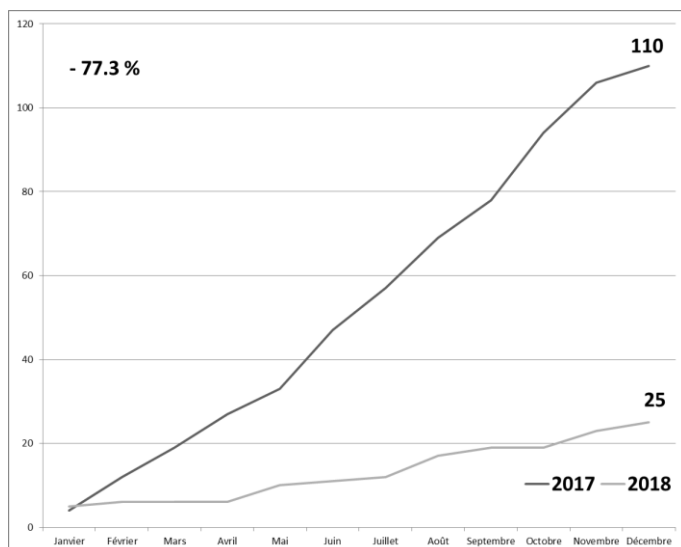
Vols simples – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



A l'instar des vols à la tire, les vols simples ont légèrement augmenté. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Le maintien d'actions de prévention et d'une forte présence policière devraient permettre de contenir ce phénomène.

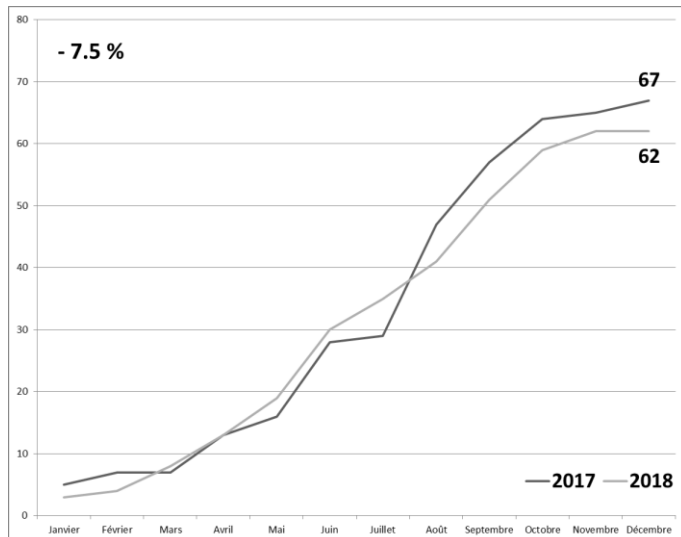
Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



Nous constatons une très forte diminution du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique. La présence (ou l'absence) de délinquants itinérants de passage dans notre secteur est également un facteur déterminant.

Incendies – 01.01.2017-31.12.2018

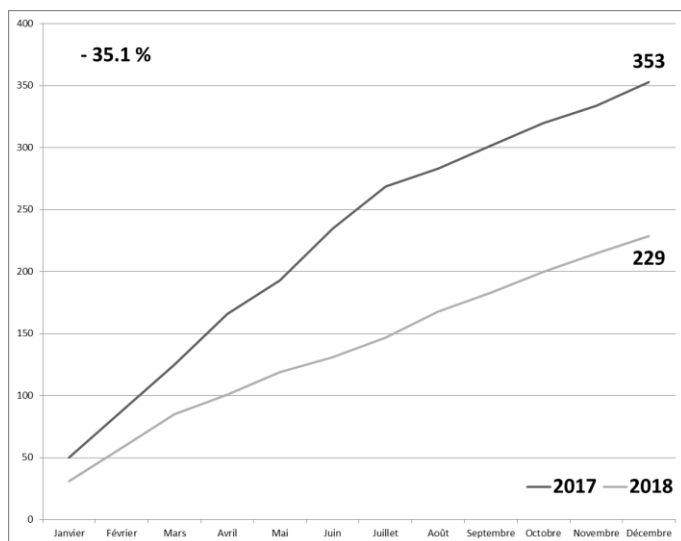
(total mensuel cumulé)



De manière générale, nous constatons une stabilité des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous observons une progression des incendies criminels, lesquels sont principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

Infractions à la LFStups – 01.01.2017-31.12.2018

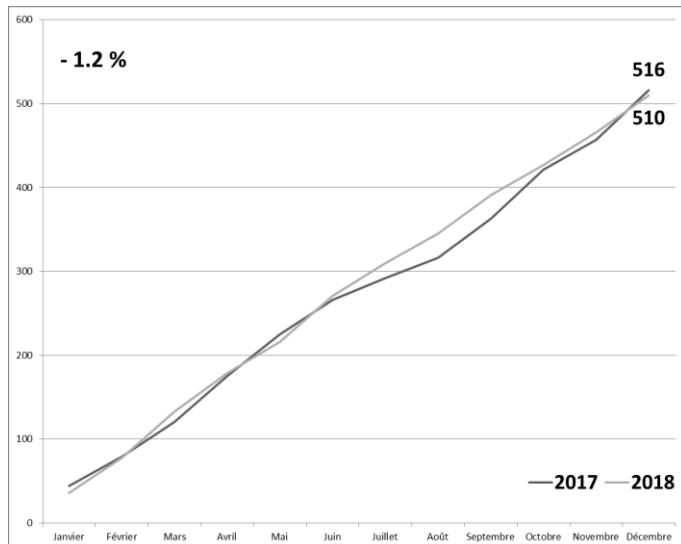
(total mensuel cumulé)



La haute visibilité policière uniformée en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a eu pour conséquence une nette diminution du nombre de flagrants délits de consommation de produits stupéfiants. Le changement du cadre légal du traitement des détenteurs de produits cannabiques est également un facteur d'influence déterminant pour expliquer cette forte baisse.

L'Etat-major de conduite AZUR TENERE impliquant la PNV et la Police cantonale a été maintenu tout au long de l'année 2018 et a permis la coordination de plusieurs actions coordonnées dans le milieu des stupéfiants.

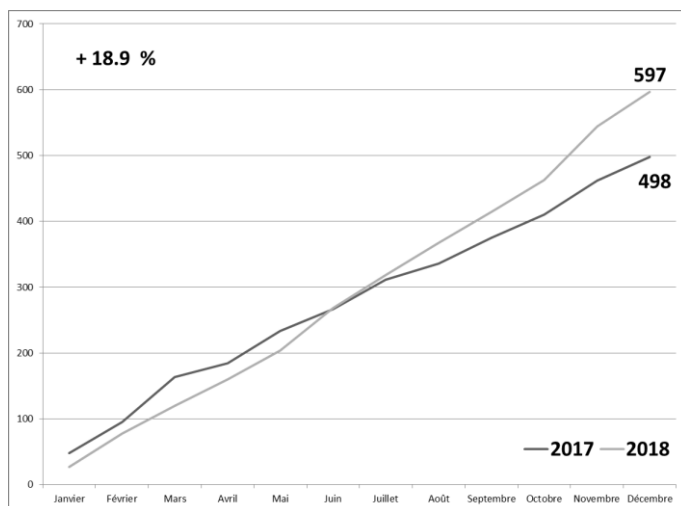
Accidents de la circulation – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

GESTION DU TRAFIC

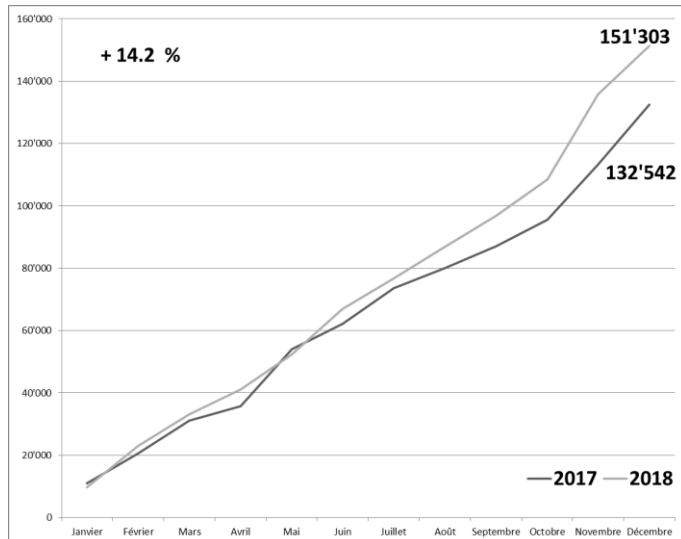
Contrôles radar – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



Durant l'année 2018, 597 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV.

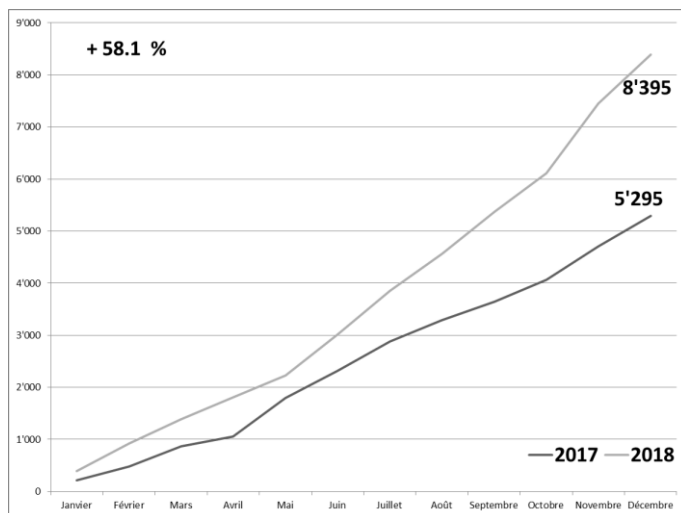
En résumé, la vitesse de 151'303 véhicules a été mesurée. Nous avons réalisé 57 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00 et 123 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre de véhicules contrôlés – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



L'augmentation du nombre de contrôles induit naturellement une hausse du nombre de véhicules contrôlés.

Nombre d'infractions – 01.01.2017-31.12.2018 (total mensuel cumulé)



Au total, 8'395 infractions ont été dénombrées en 2018. Soit une augmentation de 58,1%.

8'269 amendes d'ordre ont été délivrées. 125 rapports de dénonciation ont été établis, dont 115 en Préfecture et 10 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.